



Collège
Édouard-Montpetit
École nationale d'aérotechnique

PLAN DE COURS
PLAN DE COURS

No du cours

340-CEK

Session

Automne 1999

Nom du cours : **Philosophie 3 : L'idée de Bien**

Nom du (des) professeur(s) : **Jacques G. Ruelland**

Département : **Philosophie**

Bureau : C-151

Téléphone : (450) 678-3560 poste 223

PÉRIODES DE CONSULTATION :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HEURE					

NOM DE L'ÉTUDIANT(E) : _____

Groupe : _____

1. PROBLÉMATIQUE

À l'origine de toute éthique se trouvent les notions de bien et de mal à partir desquelles la conscience dicte la conduite. Mais qu'est-ce que le bien et le mal ? Quelle est l'histoire de ces notions ? Ont-elles toujours eu la même résonance chez les êtres humains à travers les temps ? Comment influencent-elles la conscience de chaque être humain ? Comment l'individu peut-il savoir si l'acte qu'il commet est moralement acceptable ? Dans ce cours, nous examinerons la relation qui existe entre la théorie du bien et sa pratique, en particulier sa pratique professionnelle. De l'Antiquité au XVIII^e siècle, en passant par les philosophes grecs et latins, les moralistes judéo-chrétiens du Moyen Âge et les philosophes des Lumières, les penseurs occidentaux se sont efforcés de définir la notion de bien. Plus particulièrement, Emmanuel Kant, philosophe allemand du Siècle des Lumières, a élaboré une théorie du bien que le relativisme actuel n'est pas parvenu à rendre obsolète.

C'est donc à partir d'une analyse historique de l'évolution de la notion de bien et d'une rationalisation de la théorie kantienne du bien que nous examinerons les caractéristiques, les fondements et les exigences de la pratique du bien, notamment dans le milieu professionnel, et plus particulièrement dans le milieu professionnel des aérotechnicien(ne)s

L'éthique professionnelle a toujours été l'une des principales préoccupations des personnes animées d'une bonne conscience. Il suffit d'ouvrir les yeux sur une profession ou un métier quelconque pour se rendre compte que la plupart des problèmes que rencontrent les consommateurs et les clients trouvent leur cause dans un certain laxisme, de la part des fournisseurs de biens et de services, au niveau de l'éthique. Combien de fois n'a-t-on entendu dire que telle personne avait été victime d'un escroc, d'un marchand malhonnête, d'un colporteur trop insistant, d'un installateur négligent, d'un fabricant rusé ? Et que faut-il penser lorsque le bien qu'on achète, qu'on loue ou qu'on emprunte simplement comme moyen de transport met votre vie en jeu ? Il semble que dans le cas où des vies humaines sont mises en cause, la conscience, voire même le simple bon sens, impose un rigoureux respect de l'éthique professionnelle. Cette préoccupation, qui touche le domaine d'intervention des aérotechnicien(ne)s, fait l'objet de ce cours.

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux assignés à ce cours visent à introduire l'étudiant(e) à l'éthique par l'étude des fondements et de l'évolution de la notion de bien à travers l'histoire de la pensée occidentale et par l'application des principes qui se dégagent de cette étude.

Les objectifs généraux de ce cours sont pédagogiques et académiques. Les premiers visent à donner à l'étudiant(e) la distanciation par rapport à son propre vécu professionnel et la possibilité de s'approprier des concepts nouveaux en vue d'élaborer une réflexion objective sur les discours auxquels il (elle) est confronté(e) dans son propre milieu ; les seconds, à informer l'étudiant(e) sur diverses pratiques discursives à propos de la notion de bien, à lui faire découvrir les rapports entre ces divers discours et à confronter le tout à sa propre conception du discours argumentatif.

En d'autres mots, ce cours vise à

- identifier, analyser et évaluer diverses sortes de discours sur le bien et le mal (leurs caractéristiques, leur structure interne, leur rapport aux pratiques et leur statut) ;
- acquérir des connaissances sur la pensée discursive relative à la notion de bien (l'enchaînement organisé des opérations menant à une conclusion logique) et savoir en reconnaître les principaux éléments ;

PHILOSOPHIE 3

- distinguer l'argumentation rationnelle de l'expression des sentiments ou des convictions et de la reproduction d'idées reçues ;
- identifier certaines contributions de l'éthique au développement de la pensée critique contemporaine en Occident.

De manière plus précise, ce cours de philosophie veut faire en sorte que l'étudiant(e) puisse

- se familiariser avec le discours éthique, saisir son objet et son enjeu ;
- acquérir et maîtriser un certain vocabulaire essentiel à la réflexion éthique ;
- être plus attentif (attentive) à la logique interne d'un texte ou d'un discours oral dont les enjeux relèvent de l'éthique, afin d'en déceler les conséquences ou les incohérences ;
- être en mesure de produire des textes argumentatifs allant au-delà du simple sentiment ou de la simple opinion.

Ce cours étant axé sur la lecture et l'analyse de textes écrits, il est indispensable que chaque étudiant(e) s'engage à suivre attentivement les cours, à poser les questions pertinentes et, à la maison, à lire, relire et travailler ces textes. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) devrait être en mesure d'analyser des situations dont les enjeux sont éthiques et de construire une argumentation comportant tous les éléments définis dans le cours.

3. OBJECTIFS PARTICULIERS

- Ce cours vise, dans un premier temps, à élucider les origines et à déterminer les caractéristiques de la notion actuelle de bien et ses conséquences.
- Dans un deuxième temps, passant de la théorie à la pratique, il vise à fonder la notion d'éthique professionnelle sur des bases philosophiques rationnelles solides.
- Enfin, dans un troisième temps, il veut donner aux étudiant(e)s de l'École nationale d'aérotechnique du Collège Édouard-Montpetit non seulement l'occasion d'établir un lien entre leurs activités professionnelles et les cours de philosophie qu'ils suivent, mais surtout l'opportunité de comprendre les enjeux et les exigences de l'éthique et de son respect dans un monde où les valeurs qui apparaissaient naguère comme les plus fondamentales sont maintenant considérées avec la plus grande désinvolture.

4. CONTENU DU COURS

Ce cours comprend deux parties ; la première est théorique, alors que la seconde est pratique.

La première partie est consacrée à l'étude de diverses théories du bien. Débutant par des définitions actuelles de la notion de bien, nous examinerons l'évolution historique de celle-ci à travers de courts textes tirés de la bible, des œuvres de Platon, d'Aristote, d'Épicure, de saint Thomas d'Aquin et de divers philosophes des Lumières : Vauvenargues, Chamfort, Voltaire et Kant. Ce voyage à travers le temps et les pensées philosophiques nous éclairera certes sur les origines de notre notion actuelle de bien, mais c'est la pensée kantienne qui nous permettra d'en mettre à jour les fondements.

À partir de cette base théorique, nous examinerons les caractéristiques de la pratique du bien, en particulier ses exigences dans le domaine de l'activité professionnelle des aérotechnicien(ne)s.

PHILOSOPHIE 3

À partir d'une réflexion générale sur l'éthique professionnelle, nous avons voulu savoir ce que celle-ci devait être aux yeux des aérotechniciens. Les moyens que nous avons mis en œuvre pour répondre à cette question, et notamment la consultation de divers intervenants du milieu aéronautique, nous ont conduit à définir les principales qualités que devrait posséder l'aérotechnicien(ne), c'est-à-dire à tracer une sorte de « portrait psychologique » de l'aérotechnicien consciencieux. Cet ensemble de qualités forme la base de la codification que nous proposons dans ce cours, et que nous complétons par une méthode d'analyse de cas regardant certains manquements à l'éthique professionnelle.

5. CALENDRIER DES COURS (automne 1999) à compléter selon le calendrier scolaire

___ h ___ - ___ h ___ local _____

1	___/___/99	
2	___/___/99	
3	___/___/99	Exercice 1
4	___/___/99	
5	___/___/99	
6	___/___/99	
7	___/___/99	Examen
8	___/___/99	
9	___/___/99	
10	___/___/99	
11	___/___/99	
12	___/___/99	
13	___/___/99	
14	___/___/99	
15	___/___/99	Remise du travail de session

PHILOSOPHIE 3

5. PROGRAMME DE LA SESSION (sujet à de légères modifications)

- 1 Introduction formelle : plan de cours, exigences, définition du plagiat. Indications sur la manière correcte de citer un texte et d'en noter la référence.
Qu'est-ce que la philosophie ? Pourquoi l'éthique ? De quelles interrogations l'éthique a-t-elle jailli ? La rationalité comme réponse spécifiquement philosophique aux questions fondamentales relatives à l'éthique. Éthique théorique et éthique appliquée.
 - 2-6 Histoire et fondements de la notion de bien
 - 2 Définitions. L'arbre de la connaissance du bien et du mal
 - 3 Socrate et le bien
 - 4 Le bien, d'Aristote à saint Thomas d'Aquin
 - 5 Le bien selon les philosophes des Lumières
 - 6 Kant et le problème du bien
 - 7 Examen individuel
 - 8-11 Éthique de l'aérotechnicien(ne)
 - 8 Une théorie de l'éthique professionnelle
 - 9 Les qualités de l'aérotechnicien(ne)
 - 10 Les codes et les règles d'éthique de l'aérotechnicien(ne)
 - 11 La méthode de résolution des problèmes d'éthique en aéronautique
 - 12-14 Résolution de problèmes
 - 15 Remise du travail de session
-

6. LECTURES OBLIGATOIRES (à se procurer à la Coop) : 1 recueil de textes et 1 livre

1) Le recueil de textes # **4422** (15 textes, 36 pages) comportant :

- Texte 1 LALANDE, André, éd., « Bien », *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 1972, pp. 111-113 (pp. 2-3 du recueil).
- Texte 2 LERCHER, Alain, « Bien », *Les Mots de la philosophie*, Paris, Belin, 1985, coll. « Le français retrouvé » n° 11, p. 173 (p. 4 du recueil).
- Texte 3 « Genèse, 2:8-3:8 », *La sainte bible*, trad. de Louis Segond, Londres, Trinitarian Bible Society, 1985, p. 2 (p. 5 du recueil).
- Texte 4 PLATON, *La République*, trad. de Robert Baccou, Paris, Flammarion, 1966, coll. « GF » n° 90, pp. 108-111 (pp. 6-8 du recueil).
- Texte 5 ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. de Joseph Tricot, Paris, Vrin, 1979, pp. 31-35 (pp. 9-11 du recueil).
- Texte 6 ÉPICURE, « Lettre à Ménécée », *Doctrines et maximes*, trad. de M. Solovine, Paris, Hermann, 1965, pp. 97-100 (pp. 12-13 du recueil).
- Texte 7 GARDEIL, H.-D., « Bien », *Introduction à la philosophie de saint Thomas d'Aquin. IV : Métaphysique*, Paris, Cerf, 1966, p. 216 (p. 14 du recueil).
- Texte 8 SERTILLANGES, H.P., « Le bien et le mal de l'action », *La Philosophie morale de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Aubier, 1946, pp. 31-34 (pp. 15-17 du recueil).

PHILOSOPHIE 3

- Texte 9 PASCAL, Blaise, « Le souverain bien », *Pensées*, Paris, Seuil, 1962, coll. « Livre de vie » n° 24-25, pp. 97-99 (pp. 18-19 du recueil).
- Texte 10 VAUVENARGUES, « Du bien et du mal moral », *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, Paris, Flammarion, 1981, coll. « GF » n° 336, pp. 103-108 (pp. 20-23 du recueil).
- Texte 11 CHAMFORT, *Maximes et pensées, caractères et anecdotes*, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, coll. « GF » n° 188, pensées 176 et 471, pp. 85 et 159 (p. 24 du recueil).
- Texte 12 VOLTAIRE, « Souverain bien », *Dictionnaire philosophique*, Paris Garnier-Flammarion, 1964, coll. « GF » n° 28, pp. 66-67 (p. 25 du recueil).
- Texte 13 KANT, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, trad. de A. Philonenko, Paris, Vrin, 1986, pp. 52-55, 132-133, 256-257, 272-273 (pp. 26-31 du recueil).
- Texte 14 KANT, Emmanuel, *Critique de la Raison pratique*, trad. de J. Gibelin, Paris, Vrin, 1983, pp. 125-128 (pp. 32-34 du recueil).
- Texte 15 RAULET, Gérard, *Aufklärung : les Lumières du savoir*, Paris, Garnier-Flammarion, 1995, coll. « GF » n° 793, pp. 264-267 (pp. 34-36 du recueil).

2) RUELLAND, Jacques G., *Éthique et aéronautique : le travail de l'aérotechnicien*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1995, x-156 p.

Cet ouvrage comporte quatre chapitres. Le premier définit quelques termes spécifiques à l'éthique et met en évidence la relation entre celle-ci, la déontologie et la profession d'aérotechnicien(ne). Le deuxième chapitre définit les qualités de l'aérotechnicien. Le troisième énumère les principales caractéristiques d'un code d'éthique et d'un code de déontologie ; il contient aussi les divers codes auxquels l'aérotechnicien(ne) peut adhérer selon sa situation professionnelle. Le quatrième et dernier chapitre expose et exemplifie une méthode d'analyse de cas de manquements à l'éthique professionnelle dans le domaine de l'aérotechnique ; il contient aussi une banque de problèmes d'éthique à résoudre.

7. CALENDRIER DE LECTURE

Les textes doivent être lus pour le cours au programme duquel leur analyse est prévue. Il est absolument **impérieux** que l'étudiant(e) lise régulièrement ces textes : le moindre retard pourrait le (la) placer en situation difficile. Immédiatement après chaque cours et juste avant le cours suivant, l'étudiant(e) devrait également relire les notes prises en classe. Les textes doivent être lus dans cet ordre :

- Les textes **1, 2, 3 et 4** du recueil seront lus pour le **3^e** cours.
 - Les textes **5, 6, 7 et 8** du recueil seront lus pour le **4^e** cours.
 - Les textes **9, 10, 11 et 12** du recueil seront lus pour le **5^e** cours.
 - Le texte **13** du recueil sera lu pour le **6^e** cours.
 - Les textes **14 et 15** du recueil seront lus pour le **7^e** cours.
 - Le chapitre **1** d'*Éthique et aéronautique* sera lu pour le **8^e** cours.
 - Le chapitre **2** d'*Éthique et aéronautique* sera lu pour le **9^e** cours.
 - Le chapitre **3** d'*Éthique et aéronautique* sera lu pour le **10^e** cours.
 - Le chapitre **4** d'*Éthique et aéronautique* sera lu pour le **11^e** cours.
-

PHILOSOPHIE 3

8. MÉTHODOLOGIE

Les cours sont divisés en deux périodes de 75 minutes chacune séparées par une pause de 20 minutes ; la première partie est un exposé magistral, la seconde est consacrée aux discussions avec les étudiant(e)s.

9. ÉVALUATION

L'*examen* est individuel et fait en classe. Les *exercices* sont individuels ou faits en petits groupes de 4 ou 5 étudiant(e)s, selon les indications du professeur. L'évaluation comprend :

- 5 à 8 exercices

Les étudiant(e)s répondront brièvement, en équipe ou individuellement, à une question posée par le professeur sur un des textes du recueil de textes ou analyseront et résoudreont en groupe ou individuellement un problème d'éthique que leur soumettra le professeur. Ces exercices compteront pour un total de 50 % de la note finale, dont un maximum de 20 % attribué aux exercices faits en équipes. Un premier exercice sera donné au 3^e cours. L'étudiant(e) peut compter avoir un exercice à faire à peu près toutes les deux semaines, soit en classe, soit à la maison. Ces exercices appellent des réponses brèves.

+

- 1 examen

- Au cours 7, 25 % des points, 2 ou 3 questions à développement sur les textes du recueil de textes et la matière vue en classe.

+

- 1 travail de session

Ce travail permettra de faire **le lien** entre les divers textes étudiés et la problématique du cours (c'est-à-dire le lien entre une définition théorique du bien et sa pratique dans le cadre d'activités professionnelles). Environ 1 000 mots (4 pages). Tous les détails pertinents seront donnés en classe au moment opportun. Ce travail sera dactylographié ou saisi au traitement de texte. Du fait que ce travail doit être remis au 15^e cours, aucun délai ne pourra être accordé pour sa remise. 20 % des points.

En résumé :

3 à 6 exercices individuels =	30 % des points
2 exercices en petits groupes =	20 % des points
1 examen =	25 % des points
1 travail de session =	25 % des points
TOTAL : 10 évaluations pour	100 % des points

PHILOSOPHIE 3

Calcul de la longueur des textes

1 mot = un ensemble de lettres compris entre 2 espaces ;

exemples : *l'arbre* = 1 mot ; *la nature* = 2 mots ;

on ne coupe pas un mot ou une ligne après l'apostrophe.

1 ligne = 8 mots manuscrits ou 10 mots dactylographiés.

1 page = 25 lignes (à double interligne) =

200 mots manuscrits ou 250 mots dactylographiés.

Travail de session =

4 pages x 25 lignes x 10 mots dactylographiés = 1 000 mots.

N.B. La plupart des ordinateurs ont un programme permettant de compter les mots.

10. QUELQUES CRITÈRES D'ÉVALUATION

La justesse des réponses ; la cohérence logique du raisonnement ; la pertinence et la clarté des exemples donnés ; l'usage adéquat des citations et des références aux textes, leur fréquence et leur notation exacte ; le soin et l'orthographe ; l'originalité et le réalisme des solutions proposées aux problèmes d'éthique ; la complétude des réponses.

11. REMARQUES IMPORTANTES

11.1 Les examens doivent être rédigés dans un français acceptable. Les copies illisibles, incompréhensibles, truffées de fautes d'orthographe, mal soignées ou raturées seront refusées (dans les cas extrêmes – par ailleurs fort rares) ou 10 % de la note seront retranchés.

11.2 L'étudiant(e) éprouvant des difficultés avec la langue française devrait demander l'aide du Centre d'aide en français (CAF), géré par le Département de français.

11.3 Pour les cours de Philosophie 103, l'étudiant(e) qui, au terme de la session, présente au professeur une attestation du CAF soulignant les progrès qu'il (elle) a fait en orthographe française, se voit habituellement remettre les points qui lui ont été ôtés pour ses erreurs orthographiques au cours de la session. Toutefois, conformément à une pratique du Département de philosophie, cette remise ne vaut que pour les cours de Philosophie 103, à l'exclusion des autres cours de philosophie.

11.4 Les examens doivent être écrits très soigneusement et très lisiblement à l'**encre BLEUE ou NOIRE** ; l'utilisation d'une autre couleur (verte, rouge, rose, mauve, violette, jaune, etc.) est proscrite, même pour souligner un mot. Dans le cas où l'étudiant(e) utilise le rouge, par ex., le professeur pourrait confondre sa propre correction et le texte « correct » de l'examen. En raison de problèmes de vision, le professeur ne pourra accepter d'examen écrit au crayon à mine de plomb ; les examens écrits au crayon seront immédiatement recopiés à l'encre ou seront refusés.

11.5 Tout plagiat mérite la note 0. Une définition du plagiat sera donnée en classe au premier cours, ainsi que des indications pour citer un texte et y référer correctement.

PHILOSOPHIE 3

11.6 Les examens doivent être présentés selon les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits*, publiées par le Centre des ressources didactiques du Collège, disponibles à la Bibliothèque du Collège ou en vente à la Coop au prix d'environ 5 \$. L'achat de ce fascicule, d'ailleurs très utile pour tous les autres cours généraux (français, histoire, etc.), est fortement recommandé.

11.7 L'absence lors d'un examen entraîne la note 0 pour cet examen. Seul un *certificat médical* ou un *avis légal* peut excuser une absence ou un retard dans la remise d'un examen ou d'un exercice. L'étudiant(e) absent(e) est responsable de se tenir au courant de ce qui s'est passé en son absence et de savoir ce qu'il (qu'elle) a à faire pour le prochain cours. L'absence non motivée en classe ne justifiera donc pas la non-remise d'un examen ou d'un exercice et les points perdus ne pourront être récupérés, surtout si aucun arrangement entre l'étudiant(e) et le professeur ne survient dans la semaine suivant la fin de l'absence.

11.8 La présence au cours est obligatoire et essentielle. Conformément à la politique départementale, un nombre d'absences injustifiées supérieur à 20 % (3 cours sur 15) entraîne automatiquement un échec, quels que soient les résultats des examens et des travaux.

11.9 Tout(e) étudiant(e) a droit à une révision de note. S'il (si elle) s'estime lésé(e) par la note attribuée à l'un de ses examens, il (elle) doit d'abord en discuter avec son professeur et entreprendre *ensuite* une procédure de révision de note. Cette procédure est clairement expliquée dans l'*agenda scolaire* que chaque étudiant(e) reçoit au début de l'année scolaire.

11.10 Les examens corrigés et notés seront remis aux étudiant(e)s *au plus tôt* une semaine après leur réception par le professeur.

12. BIBLIOGRAPHIE

12.1 Ouvrages généraux d'introduction à la philosophie

- AYER, Alfred J., *Les grands domaines de la philosophie*, Paris, Seghers, 1976.
BRÉHIER, Émile, *Les Thèmes actuels de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.
COLLABORATION, *La Philosophie et les philosophes*, Montréal, Bellarmin, 1974, 2 vol.
DUCASSE, Pierre, *Les grandes philosophies*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.
FAVROD, Charles-Henri, *La Philosophie*, Paris, Le livre de poche (no 4471), 1977.
GRYNPAS, Jérôme, *La Philosophie*, Verviers, Marabout, 1967.
JASPERS, Karl, *Introduction à la philosophie*, Paris, Union générale d'éditions, 1965.
RUSSELL, Bertrand, *Problèmes de philosophie*, Paris, Payot, 1975.
VERNEAUX, Roger, *Textes des grands philosophes*, Paris, Beauchesne, 1962, 4 vol.
VIALATOUX, Joseph, *L'Intention philosophique*, Paris, Presses universitaires de France, 1962.

12.2 Ouvrages de référence

- ACOT, Pascal et BARTHOLY, Marie-Claude, *Philosophie. Épistémologie. Précis de vocabulaire*, Paris, Magnard, 1975.
ANGRIGNON, Pierre et Jacques G. RUELLAND, *Civilisation occidentale : histoire et héritages*, Montréal, La Chenelière, 1996.
CROUZET, Maurice, dir., *Histoire générale des civilisations*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, 7 vol.
Dictionnaire encyclopédique Quillet, Paris, Quillet, 1970, 8 vol.
Dictionnaire des philosophes, Paris, Seghers, 1962, 376 p.

PHILOSOPHIE 3

- DURANT, Will, *Histoire de la civilisation*, Paris, Cercle du bibliophile, 1962, 32 vol.
- GREVISSE, Maurice, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 1988, 1.768 p.
- Grand Larousse encyclopédique*, Paris, Larousse, 1962, 10 vol.
- LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 1962.
- LAVEDAN, Pierre, *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 1931.
- Le nouveau petit Robert, dictionnaire de la langue française*, Paris, Robert, 1994.
- Le petit Robert, dictionnaire illustré des noms propres*, Paris, Robert, 1994.
- LERCHER, Alain, *Les Mots de la philosophie*, Paris, Belin, 1985, coll. « Le français retrouvé » n° 11.
- MOURRE, Michel, *Dictionnaire d'histoire universelle*, Paris, Bordas, 1981, 1718 p.
- PETIT, Karl, *Dictionnaire des citations du monde entier*, Verviers, Marabout, 1978, 455 p.
- TREMBLAY, Robert, *Savoir-faire. Précis de méthodologie pratique pour le collège et l'université*, Montréal, McGraw-Hill, 1989.
- WILLIAMS, Trevor I., *A Biographical Dictionary of Scientists*, London, A. and C. Black, 1969, 592 p.

12.3 Ouvrages spécialisés (philosophie)

- ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1979, 539 p.
- BOISSINOT, Christian, Martin GODON et Isabelle RIVARD, *L'Art de vivre : les Stoïciens et Épicure*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 1998, coll. « Philosophies vivantes » n° 12, 215 p.
- CHAMFORT, *Maximes et pensées, caractères et anecdotes*, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, coll. « GF » n° 188.
- ÉPICURE, *Doctrines et maximes*, trad. de M. Solovine, Paris, Hermann, 1965.
- GARDEIL, H.-D., *Introduction à la philosophie de saint Thomas d'Aquin. IV : Métaphysique*, Paris, Cerf, 1966, 237 p.
- KANT, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, trad. de A. Philonenko, Paris, Vrin, 1986, 308 p.
- KANT, Emmanuel, *Critique de la Raison pratique*, trad. de J. Gibelin, Paris, Vrin, 1983, 186 p.
- La sainte bible*, trad. de Louis Segond, Londres, Trinitarian Bible Society, 1985, 947 p.
- PASCAL, Blaise, *Pensées*, Paris, Seuil, 1962, coll. « Livre de vie » n° 24-25, 442 p.
- PLATON, *La République*, trad. de Robert Baccou, Paris, Flammarion, 1966, coll. « GF » n° 90, 510 p.
- RAULET, Gérard, dir., *Aufklärung : les Lumières allemandes*, Paris, Flammarion, coll. « GF » n° 793, 1995, 503 p.
- RUELLAND, Jacques G., *Histoire de la guerre sainte*, Paris, Presses universitaires de France, collec. « Que sais-je ? » n° 2716, 1993, 128 p.
- SERTILLANGES, H.P., *La Philosophie morale de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Aubier, 1946, 433 p.
- VAUVENARGUES, *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, Paris, Flammarion, 1981, coll. « GF » n° 336, 453 p.
- VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Paris Garnier-Flammarion, 1964, coll. « GF » n° 28, 380 p.

12.4 Ouvrages spécialisés (éthique)

- BARRETT, William, *The Illusion of Technique. A Search for Meaning in a Technological Civilization*, New York, Anchor Press, 1979, 392 p.
- BÉDARD, Michel G., Paul DELL'ANIELLO et Danielle DESBIENS, *La Méthode des cas. Guide d'analyse, d'enseignement et de rédaction*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991, xiii-90 p.
- BLACKBURN, Pierre, *L'Éthique. Fondements et problématiques contemporaines*, Saint-Laurent, Renouveau pédagogique, 1996, 450 p.
- BLONDEAU, Danielle, dir., *De l'éthique à la bioéthique : repères en soins infirmiers*, Boucherville, Gaëtan-Morin éditeur, 1986, 425 p.
- CHANLAT, Jean-François, dir., *L'Individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Éd. Eska, 1990, 842 p.
- DION, Michel, dir., *L'Éthique de l'entreprise*, Montréal, Fides, 1994, 255 p.
- FEUILHADE de CHAUVIN, Tannery de, *Éthique et pouvoir dans l'entreprise*, Paris, ESF, 1991, 142 p.
- HOTTOIS, Gilbert, *Évaluer la technique*, Paris, Vrin, 1988, 175 p.
- HOTTOIS, Gilbert, *Pour une éthique dans un univers technicien*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1984, 107 p.
- HOTTOIS, Gilbert, *Le Signe et la technique : la philosophie à l'épreuve de la technique*, Paris, Aubier, 1984, 222 p.
- KÉLADA, Joseph, *Comprendre et réaliser la qualité totale*, Montréal, Éd. Quafec, 1991, 386 p.

PHILOSOPHIE 3

- LAMARRE, André, « Pour une éthique de la critique littéraire », *Le Devoir*, 27 novembre 1991, p. B-8.
- MORAZAIN, Adré et Salvatore PUCELLA, *Éthique et politique. Des valeurs personnelles à l'engagement social*, Saint-Laurent, Renouveau pédagogique, 1988, 130 p.
- PARIS, Claude, *Éthique et politique*, Québec, CG, 1985, 215 p.
- PROULX, Carole et Yves ROY, *Introduction à l'éthique. Fondements et applications*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1996, 250 p.
- RACINE, Louis, Georges A. LEGAULT et Luc BÉGIN, *Éthique et ingénierie*, Montréal, McGraw-Hill, 1991, 285 p.
- STOCK, Gregory, *The Book of Questions : Business, Politics, and Ethics*, New York, Workman Publishing, 208 p.

12.5 Revues spécialisées

- Annals of Air and Space Law / Annales de droit aérien et spatial*, vol. 14 (1989), vol. 15 (1990), vol. 16 (1991), vol. 17 (1992, 1^{re} et 2^e parties), vol. 19 (1994, 1^{re} partie).
- Canadian Flight*, 1992.
- Feed-Back*, 1990.
- La libre pensée*, 1988.
- Réflexions sur la sécurité aérienne*, n^{os} 1 à 13.

12.6 Autres sources

- Bombardier, *Code d'éthique*, mars 1994, 12 p.
- Bureau de la sécurité des transports du Canada, *Rapports d'enquête sur accidents aéronautiques*.
- Bureau de la sécurité des transports du Canada, *Sommaire statistique du BST des événements aéronautiques (1995)*, Ottawa, 1996, 13 p.
- Code civil du Québec / Civil Code of Quebec*, Cowansville, Yvon Blais, 1994, 1545 p.
- Conference Board du Canada, *Profil des compétences relatives à l'employabilité*, 1 p.
- GAUTHIER, Pierre, dir., *Recueil de documentation professionnelle*, Québec, Service de recherche et de législation du Barreau du Québec, 1994.
- LISSARAGUE, Pierre, dir., *La Part du rêve. De la montgolfière au satellite 1783-1983* (catalogue de l'exposition tenue du 9 juillet au 28 août 1983 au Grand Palais de Paris), Paris, Association des Amis du Musée de l'air et de l'espace, 1983, 295 p.
- Société d'énergie de la Baie James, *Code d'éthique*, 10 p.
- Société des alcools du Québec, *Normes d'éthique professionnelle*, 2 p.
- TURCOTTE, André G., « La table ronde sur la terminologie anglaise en aéronautique : on enseigne en français dans un domaine où l'anglais domine partout », *La Dépêche* (journal du Syndicat des professeurs du Collège Édouard-Montpetit), vol. 9, n^o 1 (septembre 1996), pp. 3-4.
- Université du Québec, *Code de déontologie*, 1^{er} octobre 1991, 4 p.

D'autres références seront données en classe.